



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

relations avec le Parlement : fonctionnement

Question écrite n° 64734

## Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur la nécessité de mettre en place une politique dite de « verdissement de l'administration ». L'intégration des préoccupations solidaires et environnementales dans la gestion administrative répond à un souci de développement durable. Or, il apparaît qu'un nombre important d'administrations de services déconcentrés n'envisagent pas de mettre en place rapidement cette politique publique. Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin que cette préoccupation de l'Etat rencontre rapidement une mise en oeuvre concrète.

## Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que son ministère n'a pas d'administration propre, mais dispose de la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre. Il n'existe pas a fortiori de services déconcentrés. En conséquence, le ministre des relations avec le Parlement n'est pas directement concerné par la mise en oeuvre de politiques publiques relatives à la gestion administrative.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64734

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** relations avec le Parlement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juillet 2001, page 4355

**Réponse publiée le :** 15 octobre 2001, page 5970